



COMMUNIQUÉ

Goyave, le 2 avril 2026

Jean-Luc EDOM officiellement installé Maire de Goyave: un Conseil municipal mobilisé au service des Goyaviens

Samedi 28 mars 2026, la Ville de Goyave a officiellement procédé à l'installation du nouveau Conseil municipal, marquant l'ouverture d'un mandat placé sous le signe de l'engagement, du dialogue et du rassemblement au service de la population.

Cette installation intervient après trois mandatures successives de M. Ferdy LOUISY et ouvre une nouvelle étape de l'action municipale, tournée vers le travail collectif, la responsabilité et la mobilisation au service de Goyave et des Goyaviens.

À cette occasion, M. Jean-Luc EDOM, Maire de Goyave, a exprimé sa volonté de conduire l'action municipale dans un esprit d'unité et de coopération, afin de répondre efficacement aux attentes des habitants et de porter une vision ambitieuse pour le développement de la commune.

Le Conseil municipal est composé de 29 conseillers municipaux, dont 8 adjoints au Maire :

- M. Achille ADONAÏ, 1er adjoint
- Mme Carine JANGAL, 2ème adjointe
- M. Patrick BROCHANT, 3ème adjoint
- Mme Lucie SOUSSEING, 4ème adjointe
- M. Patrick PETRIS, 5ème adjoint
- Mme Johana JOURSON, 6ème adjointe
- M. Ignace CAÏNDE, 7ème adjoint
- Mme Dominique BODESSON, 8ème adjointe

Le Maire a rappelé que le temps de la campagne est désormais terminé et que l'heure est au travail collectif.

Le Maire a rappelé que le temps de la campagne est désormais terminé et que l'heure est au travail collectif.

Il a également souligné la nécessité de dépasser les clivages pour agir dans l'intérêt général:

« Il faut savoir travailler avec ceux qui ont été vos adversaires jusqu'à ce qu'ils deviennent vos partenaires. »

Dans cet esprit, la municipalité entend s'appuyer sur l'engagement de l'ensemble des élus pour répondre aux enjeux du territoire. Il n'y a pas de majorité ni de minorité : il y a 29 conseillers municipaux au travail pour Goyave, tous mobilisés au service des Goyaviens.

La municipalité inscrit son action dans une démarche de concertation et d'étroite collaboration avec l'ensemble des collectivités, les organisations professionnelles et les partenaires institutionnels, afin de favoriser un développement cohérent et durable du territoire, dans l'intérêt de Goyave.

La municipalité remercie l'ensemble des personnalités présentes pour leur participation à ce moment important de la vie démocratique locale et réaffirme sa volonté d'agir avec transparence, efficacité et détermination pour l'intérêt général et le développement de Goyave notamment :

- M. Max MATHIASIN, Député
- M. Ary CHALUS, Président du Conseil régional de Guadeloupe
- M. Adrien BARON, Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Maire de Sainte-Rose et Vice-président du Conseil départemental
- M. Jean-Philippe COURTOIS, Maire de Capesterre-Belle-Eau, Vice-président du Conseil départemental
- M. Jocelyn SAPOTILLE, Maire du Lamentin et Conseiller départemental
- M. Jules OTTO, Maire de Vieux-Habitants et Conseiller départemental
- M. David NEBOR, Maire de Petit-Bourg
- M. Gabriel FOY, Maire de Terre-de-Bas
- M. Rody TOLASSY, Député européen
- M. Victor VENUTOLO, Président de la CPME Guadeloupe
- M. Jacques FAYEL, Président du Comité territorial Action Logement Guadeloupe
- M. Patrick DOLLIN, Président de la Commission Économie verte, Conseil Régional
- Mme Sylvie DAGONIA, Conseillère régionale
- Mme Corinne PETRO, Conseillère régionale



VILLE DE GOYAVE

 <https://villedegoyave.fr>

Hôtel de Ville - Rue des écoles - 97128 Goyave

Tel. 0590 95 91 11 | contact@villedegoyave.fr